



Rencontre

arnaud.degreve@ardenne-metropole.fr

L'artiste peintre Sedanais Amand Motch - plus connu sous le nom de Bill - expose depuis le 21 juillet et jusqu'au 25 août 35 toiles à la salle d'exposition de la médiathèque Georges Delaw de Sedan. Dans le cadre de cette exposition, l'artiste sera présent à la médiathèque demain, samedi 4 août, à partir de 15 h avec toiles, peintures, couteau et chevalet pour peindre en direct. L'occasion de venir voir une oeuvre en gestation et de discuter avec son créateur.

Rendez-vous à la salle d'exposition de la médiathèque. L'entrée est évidemment libre. Pour rappel, la médiathèque vous ouvre ses portes les mardi, jeudi et vendredi de 13 h à 18 h et les mercredi et samedi de 10 h à 18 h. Elle sera fermée le 15 août.

My taylor is rich

sebastien.elie@ardenne-metropole.fr

Tous les tailleurs vous le diront : pour parvenir à confectionner un vêtement bien ajusté, il est préférable de connaître les mensurations exactes du client concerné... Il en est de même entre Ardenne Métropole et sa population étudiante. Vous le savez en effet, notre communauté d'agglomération est en train d'aménager un campus universitaire dans le secteur du Moulin Leblanc, à Charleville-Mézières, dans le but de parvenir à terme à multiplier par deux le nombre d'étudiants présents sur l'agglomération, le faisant passer de 2.000 à 4.000. Afin de mieux connaître leurs attentes, leurs critiques, leurs conseils, leurs habitudes, en un mot leur perception du territoire communautaire, une grande enquête va être menée auprès d'eux à la rentrée.

Du deux en un

amac@ardenne-metropole.fr

Depuis le 1^{er} juillet 2018, une carte unique a été mise en place pour les centres aquatiques de Charleville-Mézières et de Sedan. Avec elle, vous pouvez désormais avoir accès au centre aquatique de votre choix. Pour votre 1^{er} achat dans votre billetterie AMAC, cette carte vous sera vendue à 22 € (20 € pour les 10 entrées et 2 € pour la carte). Un système de caution a été mis en place, vous la réglez au départ et en êtes exonéré ensuite si vous rapportez la carte en question. Lors de votre second achat, vous ne payerez plus que 20 €, (sous réserve de rapporter votre précédente carte). Pour tous ceux qui possèdent encore les anciennes cartes, elles restent bien sûr valables. La vente des nouvelles cartes a déjà débuté. Billetterie ouverte les lundi et jeudi de 10 h à 12 h.

Du changement au 1^{er} octobre

anne-helene.carre@ardenne-metropole.fr

Le service de la commande publique sera bientôt le terrain d'un grand bouleversement, tant pour les acheteurs que pour les opérateurs économiques qui répondent aux consultations. En effet, à compter du 1^{er} octobre, tous les marchés seront totalement dématérialisés. Concrètement, cela signifie que tous les échanges en cours de consultation et les signatures se feront électroniquement.

Un changement qu'Ardenne Métropole accompagne de procédures de simplification des réponses : moins de pièces à transmettre au départ et une signature limitée à l'offre finale. Prévenez vos fournisseurs !